



**HAL**  
open science

## Science du langage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Science du langage. 2018, Sorbonne Paris Cité, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Université Paris Descartes, Université Paris Diderot - Paris 7. hceres-02029817

**HAL Id: hceres-02029817**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029817>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## ÉCOLE DOCTORALE

Sciences du langage

### ÉTABLISSEMENTS

Université Sorbonne Paris Cité

Université Denis Diderot

Université Paris Descartes

Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018**  
VAGUE D



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Hélène Giraud, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Présidente :** Mme Hélène GIRAUDO, Université de Toulouse - Jean Jaurès

**Experts :**

- M. Najib ARBACH, Université de Nice Sophia Antipolis
- Mme Françoise LARTILLOT, Université de Lorraine
- Mme Gaïd LE MANER-IDRISSI, Université Rennes 2
- Mme Catherine MAIGNANT, Université de Lille
- M. Patrice MARCILLOUX, Université d'Angers - UA
- M. Claude PEREZ, Aix-Marseille Université

**Conseillère scientifique représentante du Hcéres :**

Mme Catherine SCHNEDECKER, Université de Strasbourg

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2017 ET D'UNE VISITE DE L'ED EN MARS 2018

### PRÉAMBULE

L'évaluation de l'école doctorale *Sciences du Langage* (ED n°132, Université Paris Diderot, Paris 7) s'effectue dans le cadre d'un projet de sa fusion avec l'ED *Langage et langues : Description, Théorisation, Transmission* (ED n°268, Université Sorbonne Nouvelle, Paris 3) et une équipe de recherche adossée à l'ED *Sciences Humaines et Sociales : Cultures Individus et Sociétés* (ED n°180, Université Paris Descartes, Paris 5).

La présentation et la synthèse de l'évaluation de chaque ED sont différenciées. Les recommandations concernent les trois ED et sont en lien avec le projet de création d'une nouvelle ED *Sciences du Langage*.

### PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

#### ED 132 *Sciences du Langage*

Cette ED est sous tutelle de l'Université Paris Diderot, membre de la Communauté d'Universités et Établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC). Elle s'appuie sur trois unités de recherche (UR), dont deux unités mixtes de recherche (UMR) et une équipe d'accueil (EA) : Histoire des théories linguistiques (HTL, UMR 7597) ; Laboratoire de linguistique formelle (LLF, UMR 7110) ; Centre de linguistique inter-langues, de lexicologie, de linguistique anglaise et de corpus – Atelier de recherche sur la parole (Clillac-ARP, EA 3967). L'ED 132 est actuellement la seule ED mono-disciplinaire de France en Sciences du Langage.

L'ED comprend 77 doctorants pour 30 encadrants titulaires d'une Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) conduisant à un taux d'encadrement moyen de 2,1 thèses/encadrant (chiffres 2016-2017).

Les locaux de l'ED sont situés à l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Linguistique (UFRL) de l'Université Paris Diderot dans le bâtiment Olympe de Gouges où elle dispose d'un bureau pour le directeur et d'un bureau partagé pour la gestionnaire de l'UFRL (qui assure l'entière gestion du budget alloué à l'ED). Des salles sont mises à disposition des doctorants.

#### ED 268 *Langage et langues : Description, Théorisation, Transmission*

Cette ED dépend de l'Université Sorbonne Nouvelle, membre de la ComUE USPC. Elle s'appuie sur huit UR dont cinq UMR : Laboratoire de Phonétique et Phonologie (LPP, UMR 7018) ; Langues et Civilisations à Tradition Orale (LaCITO, UMR 7107) ; Mondes iranien et indien (MII, UMR 7528) ; Histoire des Théories Linguistiques (HTL, UMR 7597) ; Langues, Textes, Traitements Informatiques, Cognition (LaTTICe, UMR 8094) ; Centre des Études arabes et Orientales (CEAO, EA 1734) ; Didactique des Langues, des Textes et des Cultures (DiLTeC, EA 2288) ; Corpus, Linguistique, Énonciation, Sens, Textes, Histoire, Interaction, Acquisition (CLESTHIA, EA 7345). L'ED présente une très forte cohérence thématique à l'exception d'une EA (Centre d'études arabes et orientales).

Elle comprend 269 doctorants pour 95 encadrants HDR conduisant à un taux d'encadrement moyen de 2,9 thèses/encadrant.

Les locaux de l'ED sont situés dans les locaux de la nouvelle Maison de la Recherche (MDR) de l'Université Sorbonne Nouvelle. Des salles de travail sont mises à la disposition des doctorants. L'ED bénéficie d'un accès aux salles de conférence de la MDR et des services de la Direction de la Recherche, de la Valorisation et des Études Doctorales (DiRVED). La gestion est assurée par une gestionnaire administrative allouée pour moitié à l'ED.

## ED 180 *Sciences Humaines et Sociales : Cultures Individus et Sociétés*

Cette ED est sous la tutelle de l'Université Paris Descartes, membre de la ComUE USPC. Elle s'appuie sur six UR dont trois UMR : Centre population et développement (CEPED, UMR 196) ; Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS, UMR 8070) ; Centre de recherche, médecine, sciences, santé, santé mentale et société (UMR 8211 CERMES3) ; Centre d'anthropologie culturelle (CANTHEL, EA 4545) ; Éducation, discours et apprentissage (EDA, EA 4071) ; Philépol Éthique, politique et santé. Sociologie, démographie, ethnologie, sciences de l'éducation, sciences du langage, philosophie, épistémologie et histoire des sciences (EA 4569).

L'ED compte, toutes parties confondues incluant les Sciences du Langage, 211 doctorants pour 66 encadrants HDR conduisant à un taux d'encadrement moyen de 3.2 thèses/encadrant.

L'ED dispose de quatre bureaux et d'une petite salle de réunion, situés à la Sorbonne (Paris 5<sup>e</sup>).

# SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

## APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

### ● **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

## ED 132 *Sciences du Langage*

L'adossement scientifique de l'ED est excellent tant du point de vue de son périmètre thématique (linguistique théorique et appliquée, histoire des sciences du langage) que de la qualité des trois UR sur lesquelles elle s'appuie. Les partenariats scientifiques qu'elle développe au travers de ces UR sont diversifiés et contribuent à son rayonnement international (doctorants de 34 nationalités différentes qui représentent la moitié des effectifs, 12 thèses en cotutelle sur les six dernières années ; partenariat avec la *Graduate School for the Humanities* de l'Université de Cologne). Ce rayonnement est renforcé par son adossement au LabEx EFL (Laboratoire d'excellence « Fondements Empiriques de la Linguistique »).

La gouvernance composée d'un Conseil de 20 membres (qui comprend notamment des personnalités extérieures, majoritairement des enseignants-chercheurs) et s'appuyant sur un règlement intérieur (qui spécifie notamment les modalités de fonctionnement comme la sélection et le suivi des doctorants), fonctionne en conformité avec les attentes de l'arrêté du 25 mai 2016. Le choix des sujets de thèse est confié aux UR de l'ED et la sélection des candidats à une première inscription, en matière de niveau et conditions d'inscription, est conforme aux attentes. Un Conseil restreint est en charge de l'attribution des contrats doctoraux. Au total, et sur la durée du contrat, 25 financements dédiés ont été obtenus.

Les chiffres sur les effectifs et leurs détails transmis au comité Hcéres sont incomplets et ne permettent pas, par exemple, de différencier les doctorants non bénéficiaires d'un contrat doctoral mais salariés de l'enseignement primaire ou secondaire, de leurs homologues salariés dans un autre secteur d'activité. Une grande partie du budget de l'ED est distribuée entre les UR partenaires en fonction du nombre de doctorants qu'elles accueillent. Ces petites sommes viennent compléter les financements alloués à la mobilité des doctorants.

La communication de l'ED se fait au travers d'un site web présentant l'école et comportant ses formulaires spécifiques téléchargeables et de la diffusion de diverses informations (appels d'offres, bourses, formations internes et externes à l'ED, séminaires) *via* une *mailing list* des doctorants de l'école. Les doctorants bénéficient chaque année d'une journée d'accueil qui présente l'ED et les informations liées à ses activités. En plus des interactions avec le collège doctoral de l'USPC, l'ED *Sciences du Langage* entretient des liens avec l'Institut des Études Doctorales de l'Université Paris Diderot.

Seul un demi-poste de secrétariat est attribué à l'ED (non pourvu au moment de l'évaluation) et l'ED a dû faire face depuis janvier 2015, à 13 mois sur 27 sans gestionnaire, ce qui ne permet pas à une école de fonctionner telle qu'elle le souhaiterait. La gestion budgétaire de l'ED est assurée par l'UFRL. Il est regrettable que 90 % de ce budget soit utilisé pour financer la mobilité sortante (i.e., participation à des colloques et conférences internationales) des doctorants. Les laboratoires du périmètre de cette ED disposent pourtant, notamment grâce au LabEx EFL, de budgets suffisants pour financer les missions des doctorants et une plus grande partie du budget de l'ED pourrait par exemple être allouée à la formation.

## ED 268 Langage et langues : Description, Théorisation, Transmission

L'ED bénéficie d'un excellent adossement scientifique au regard de la renommée de ses UR partenaires et du rattachement de ses cinq UMR au LabEx EFL. Son périmètre scientifique couvre les principaux domaines des sciences du langage, de la linguistique théorique à la linguistique de terrain (sept mentions de doctorat). Les interactions développées sur le plan national (avec notamment l'ED *Sciences du Langage*, l'USPC, d'autres ComUE parisiennes, l'Hôpital Pitié-Salpêtrière) et international (avec le Brésil et la Chine mais aussi au travers de nombreuses thèses en cotutelle (31 en cours) et en co-direction internationale, la moitié des doctorants sont étrangers) sont riches et diversifiées.

La gouvernance de l'ED (un Conseil de 25 membres, un Bureau qui inclut deux représentants élus des doctorants) est en conformité avec l'arrêté du 25 mai 2016. Un règlement intérieur fixe les règles de l'ED. Celle-ci attribue chaque année une grande diversité de contrats doctoraux (Sorbonne Nouvelle, USPC, conventions industrielles de formation par la recherche - CIFRE), 42 % des primo-doctorants de 2017-2018 ont ainsi bénéficié d'un financement pour réaliser leur thèse.

L'ED dispose d'une véritable politique de communication (pages Web, listes de diffusion, brochure annuelle présentant les événements scientifiques organisés par l'ED, rapports d'activité mis en ligne, journée d'accueil des nouveaux doctorants qui réunit tous les acteurs de l'ED au sens large). Les procédures de choix des sujets de thèses, de modalités de recrutement, de conditions d'admission et de financement sont accessibles et explicites.

L'ouverture à l'international de l'ED se manifeste également au travers de la mise en place de nombreux outils d'aide à la mobilité des doctorants, qu'ils soient sortants vers l'étranger (aides pour des missions courte durée octroyées par l'ED, longue durée en co-financement ED et USPC, aides allouées par la Région Ile de France avec une sélection en amont de l'ED) ou entrants en France (la DiRVED facilite l'accueil et le soutien des doctorants et des stagiaires étrangers dits « internationaux », depuis l'aide à l'obtention d'un visa jusqu'à l'aide à la recherche d'un logement en passant par un guide pour toutes les démarches administratives propres à l'université). En moyenne, pendant la période 2012-2017, l'ED 268 a d'ailleurs consacré entre 70 % et 90 % de son budget de fonctionnement (hors financement de la formation doctorale) aux aides à la mobilité des doctorants, y compris en cotutelle.

L'ED participe au Collège doctoral de l'Université Sorbonne Nouvelle et de l'USPC (pour tendre à une harmonisation des pratiques), ce qui lui confère globalement une excellente intégration dans l'environnement académique.

## ED 180 Sciences Humaines et Sociales : Cultures Individus et Sociétés

L'adossement scientifique de cette ED est de grande qualité au regard des UR impliquées et de la diversité des disciplines qu'elle englobe.

La gouvernance de l'ED repose sur une bonne interconnaissance des acteurs. La composition du Conseil et son fonctionnement (26 membres se réunissant de 4 à 5 fois par an) sont en conformité avec l'arrêté de 2016. Il n'y a cependant pas de règlement intérieur (recommandé par le référentiel Hcéres), ni de Bureau ; ces points devraient être réglés dans le cadre du prochain contrat avec la mise en place du nouveau projet. Le choix des sujets de thèse et le recrutement des nouveaux doctorants sont actuellement fondés sur le principe de la « liberté académique » des directeurs de thèses. Cependant, une évolution est envisagée à cause des tendances actuelles, y compris en Sciences Humaines et Sociales.

Dans cette ED, 24 % des doctorants disposent d'un financement spécifique. Les contrats attribués sont de nature diverse : contrats doctoraux, bourses de gouvernements étrangers, conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE). L'ED dispose par ailleurs de cinq contrats d'établissement par an attribués par un jury constitué de représentants des UR et de personnalités extérieures.

Au niveau de la communication, l'ED dispose d'un site web régulièrement mis à jour, elle transfère de l'information *via* des listes de diffusion (elle communique notamment sur les manifestations organisées ou co-organisées par les doctorants (journées, colloques) auxquelles elle apporte son soutien matériel et financier) et organise chaque année une journée d'accueil des doctorants, qui regroupe l'ensemble des acteurs de l'ED. Elle met sa liste de diffusion à disposition de ses doctorants, qui animent des réseaux spécifiques.

L'ouverture à l'international de l'ED se traduit au niveau du fort pourcentage des doctorants étrangers qu'elle accueille (41 % des effectifs pour 2016-2017) qui bénéficient, entre autres, de financements USPC spécifiques. Concernant la mobilité internationale des doctorants, l'ED s'appuie sur l'Institut de Formation Doctorale (IFD) de l'Université Paris Descartes et sur l'USPC qui mettent en place des bourses de séjours à l'étranger. Plusieurs mois de bourse (73,5 mois pour le présent contrat) ont été obtenus par l'ED au cours du contrat. Il existe également des partenariats avec des universités canadiennes pour des échanges de doctorants et avec le REDOC (Réseau international d'Écoles DOCTORALES en sociologie/sciences sociales) permettant l'organisation d'écoles d'été internationales auxquelles des doctorants de l'ED *Sciences du Langage* participent régulièrement. Membre de l'IFD de Paris Descartes, l'ED mène une politique d'harmonisation des pratiques (au travers de partages d'expérience et de réflexions collectives) avec les autres ED de l'université, politique qui participe au bon fonctionnement et à la mise en conformité de l'ED avec l'arrêté de 2016 et les attentes du référentiel de l'Hcéres.

Enfin au niveau de l'utilisation du budget, il est remarquable au regard des pratiques des autres ED davantage centrées sur l'aide à la mobilité, que l'ED consacre 50% son budget annuel à l'organisation d'ateliers doctoraux, qui sont conçus comme des formations venant renforcer des compétences méthodologiques propres aux disciplines de l'ED.

## • Encadrement et formation des doctorants

### ED 132 *Sciences du Langage*

La taille de l'ED est actuellement assez réduite puisque le nombre de ses doctorants est de 77 (100 pour la dernière année du précédent contrat). Cependant, les données du tableau fourni au Hcéres n'indiquent pas le nombre d'abandons, ce qui est regrettable.

Le taux moyen d'encadrement est excellent puisqu'il est de 2,1 (médiane à 2), aucun encadrant n'a plus de 4,5 doctorants (codirections et cotutelles comptant pour 0,5). Ce taux est à mettre en lien avec la politique rigoureuse de limitation à cinq du nombre de thèses encadrées, politique adoptée depuis 2012 par le Conseil de l'ED. La durée moyenne des thèses est de 5,5 ans, ce qui constitue un indice satisfaisant, notamment au regard des recommandations de l'arrêté de 2016. Sur le contrat 2014-2018, 13,7 thèses ont été soutenues en moyenne chaque année.

Le suivi des doctorants se fait grâce à un comité de suivi individuel qui se réunit annuellement. Cependant, il n'est pas complètement conforme dans sa composition à l'arrêté de 2016 puisque le directeur de la thèse en est membre.

Sur le plan de la formation, les doctorants de cette ED doivent suivre obligatoirement 150 h, en pouvant s'appuyer notamment sur l'offre des UR partenaires de l'école (sous la forme de séminaires principalement) et celle du CFdip (Centre de Formation Doctoral à Insertion Professionnelle) de l'USPC. De ce fait, le dossier ne rend pas compte d'une politique de formation propre à l'école. En outre, l'absence de Portfolio, du Plan Individuel de Formation ou de tout autre outil de supervision (type plateforme) ne permet d'évaluer ni qualitativement, ni quantitativement la formation des doctorants.

### ED 268 *Langage et langues : Description, Théorisation, Transmission*

L'ED mène une politique volontariste d'encadrement qui vise à réduire le nombre de doctorants par encadrant et la durée des thèses. Le taux d'encadrement actuel est de 2,9, la durée moyenne des thèses financées est de 4,4 années. En moyenne sur le contrat, 42,4 thèses ont été soutenues par an.

Des comités de suivi individuel, mis en conformité avec l'arrêté de 2016, des soutenances à mi-parcours et des formations à destination des encadrants participent à la qualité du suivi de la thèse par l'ED.

L'école fait par ailleurs signer par ses doctorants et leur directeur de thèse une Convention de formation (obligatoire depuis 2016 pour tous les nouveaux doctorants) qui intègre l'ensemble des éléments référencés dans l'arrêté du 25 mai 2016.

La politique de formation de l'ED est disciplinaire (séminaires doctoraux, enseignements mutualisés avec certains masters de la Sorbonne Nouvelle, ateliers méthodologiques et vidéo-conférences) et



professionnalisante avec l'appui du CFDip de l'USPC, les doctorants doivent s'acquitter de 150 h qui sont répertoriées dans le livret d'études doctorales. Le portfolio devrait se substituer à ce livret.

Chaque année depuis 1998, un collectif de doctorants de cette ED organise des journées d'étude, les Rencontres Jeunes Chercheurs.

### *ED 180 Sciences Humaines et Sociales : Cultures Individus et Sociétés*

Cette ED mène une politique stricte d'encadrement des thèses (taux limité à huit doctorants/encadrant), et son taux moyen est de 3,2 doctorants/encadrant (211 doctorants pour 66 encadrants). La durée moyenne des thèses financées est de 4,4 années. En moyenne sur le contrat, 37,4 thèses ont été soutenues par an.

L'accompagnement des encadrants se fait au travers du projet INSPIRE (<http://www.uspc.fr/inspire>) qui est un programme d'accompagnement initialement construit par le Bureau du CED et par les services des ressources humaines de Paris Descartes et Paris Diderot.

Des comités de suivi individuel en conformité avec l'arrêté de 2016 ont été institués par l'ED.

Au niveau de la politique de formation, l'ED a mis en place une Convention de formation (le portfolio lui succédera) qui rend 90 h obligatoires de formation. L'ED organise et finance des ateliers doctoraux qui lui sont propres et elle complète son offre par celle du CFDip de l'USPC. Les colloques et journées d'études que les doctorants peuvent organiser ou co-organiser sont inscrits au catalogue de l'ED et sont pris en compte dans les heures de formation. Les doctorants reçoivent, en outre, un soutien financier et matériel de l'ED. L'assistance à des soutenances de thèse participe pour un maximum de 6 h à la formation des doctorants. Un bilan de compétences et une aide à la préparation du projet professionnel font partie de l'offre de formation.

L'ED s'achemine vers l'organisation d'un séminaire d'éthique qui sera rendu obligatoire.

## ● Suivi du parcours professionnel des docteurs

### *ED 132 Sciences du Langage*

Seules les carrières dans le secteur académique semblent envisagées par l'ED, option largement renforcée par la place des UR dans le parcours de formation des doctorants. La valorisation du doctorat semble de fait largement restreinte aux compétences liées aux activités de recherche des docteurs sortant de cette ED. D'ailleurs le suivi du parcours professionnel des docteurs est laissé à la charge des UR rattachées à l'école. Les données sur l'insertion à trois ans des docteurs sont parcellaires et ne permettent pas d'apprécier quantitativement et qualitativement les résultats. Le taux d'insertion dans le milieu académique obtenu par l'école et ses UR est faible puisque, d'après les données de 2011, 2012 et 2013 fournies dans le dossier remis au Hcéres, seuls trois docteurs sont titulaires de la fonction publique en qualité de chercheur, enseignant-chercheur ou ingénieur de recherche ; s'y ajoutent deux attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et quatre post-doctorants, qui relèvent de contrats à durée déterminée, par conséquent précaires.

### *ED 268 Langage et langues : Description, Théorisation, Transmission*

La préparation à la poursuite de carrière est confiée à la ComUE *via* le Collège des Écoles Doctorales et le CFDip, l'ED ne semble envisager le débouché naturel de ses diplômés que du point de vue académique. Son taux d'insertion dans ce domaine est d'ailleurs très satisfaisant avec un total cumulé (2011, 2012, 2013) de 77,5 % de docteurs exerçant dans le supérieur (fonction publique ou secteur privé) en qualité d'enseignant, de chercheur ou d'enseignant-chercheur. Les missions complémentaires des doctorants contractuels sont d'ailleurs conçues dans cette perspective puisque la quasi-totalité d'entre elles sont des missions d'enseignement d'une durée de 64 h. L'ED se tient néanmoins informée des actions professionnalisantes hors carrière académique de l'USPC et encourage ses doctorants à y participer.

L'ED mène elle-même une enquête annuelle sur le devenir de ses docteurs trois ans après leur soutenance ; elle obtient un bon taux de réponse (86 %). La Sorbonne nouvelle édite un annuaire des

docteurs depuis 2008. Les diplômés de l'ED participent à l'opération *Ma thèse en 180 secondes* et à la double cérémonie annuelle de remise des diplômes organisées par la Sorbonne Nouvelle et l'USPC.

### ED 180 *Sciences Humaines et Sociales : Cultures Individus et Sociétés*

Le suivi des docteurs se fait avec l'appui de l'USPC qui pratique des enquêtes en ligne. L'ED réalise par ailleurs l'enquête SIREDO (système informatisé de recueil de données) annuelle dont le taux de réponse reste faible (35-45 % de réponses). Les taux d'insertion doivent néanmoins être interprétés au regard du taux de participation. Le tableau fourni au comité Hcéres est par ailleurs très général, ce qui ne permet pas de véritablement évaluer le suivi du parcours professionnel des docteurs en milieu académique vs. hors milieu académique. Les résultats des enquêtes sont publiés et relayés notamment par les médias (*Le Monde*, AEF (Agence Education et Formation), *Newstank*). L'ED envisage de mieux diffuser à l'avenir ses résultats (notamment sur son site). Enfin, elle propose un accompagnement à la constitution des dossiers de candidature pour le Conseil National des Universités (CNU).

## AUTOÉVALUATION ET PROJET

Comme annoncé dans le préambule de ce rapport d'évaluation, le projet présenté par l'ED *Sciences du Langage* (n°132) s'inscrit dans le cadre d'un projet de création d'une nouvelle ED de Sciences du Langage, résultat de la fusion de la présente école, de l'ED *Langage et langues : Description, Théorisation, Transmission* (n°268) et d'une partie (une équipe de recherche de dix chercheurs) de l'ED *Sciences Humaines et Sociales : Cultures Individus et Sociétés* (n°180). Nous procéderons à la présentation, dans un premier temps, de la partie autoévaluation, différenciée pour chaque école puis, dans un second temps, de la partie du projet commun.

### ED 132 *Sciences du Langage*

Le dossier fourni laisse apparaître des capacités d'autoévaluation très limitées, comme en témoigne la prise en compte très partielle du référentiel d'évaluation du Hcéres.

### ED 268 *Langage et langues : Description, Théorisation, Transmission*

Cette ED a une grande habitude de l'autoévaluation : autoévaluation annuelle sous forme de bilan d'activités diffusé et affiché sur le site ; enquêtes bisannuelles de satisfaction auprès des doctorants (taux de réponse assez faible (27 %) pour la dernière enquête). Elle prévoit également de mettre en place une enquête auprès des directeurs de thèses, enquête relative à leur appréciation de la politique de l'ED et aux améliorations possibles qu'ils pourraient suggérer.

### ED 180 *Sciences Humaines et Sociales : Cultures Individus et Sociétés*

Le principe d'autoévaluation de cette ED est pratiqué régulièrement puisqu'elle produit un rapport annuel d'activités qui est largement diffusé. Cette politique est complétée par une enquête annuelle auprès des doctorants conduite par les doctorants élus.

## PROJET DE FUSION DES TROIS ED

L'évaluation de l'ED n° 132 s'effectue conjointement à celle de l'ED n° 268 et de la partie linguistique de l'ED n° 180 en vue d'un processus de fusion pour la création d'une nouvelle école, *i.e.* ED *Sciences du Langage* (SDL), pour le prochain contrat (2019-2023). Au moment de l'évaluation (mars 2018), la création de cette nouvelle ED s'effectue dans la logique d'un projet de fusion des Universités Paris Diderot et Paris Descartes au sein d'un seul établissement, dont l'intitulé serait Université de Paris. L'Université Sorbonne Nouvelle initialement partie prenante est sortie du projet de fusion courant 2017 mais soutient l'intégration de l'ED n° 268, dont elle est tutelle, au projet de création de la nouvelle ED SDL. Les trois ED sont adossées à la ComUE USPC au moment de l'évaluation Hcéres. Enfin, ces trois ED interagissent par ailleurs avec le Collège

des écoles doctorales de l'USPC, avec le LabEx EFL, et accueillent des thèses en codirections avec l'INALCO (Institut national des langues et des civilisations orientales).

Ce projet de fusion présente la cohérence et la solidité scientifiques nécessaires à la création d'une seule ED en Sciences du Langage en Île-de-France. Il s'agit de réunir au sein d'une même école la majorité des acteurs scientifiques franciliens de cette discipline.

Malgré un contexte institutionnel difficile, le comité Hcéres estime que le projet de création d'une unique ED Sciences du Langage est scientifiquement et stratégiquement pertinent. Tout d'abord, elle devrait regrouper en son sein 13 UR à haut potentiel scientifique. Les recherches menées dans la future l'ED *Sciences du langage* portent, en effet, sur un très large éventail de langues (jusqu'à deux cents) et de familles de langues. Les recherches et la formation dispensées reposent sur une base empirique large et diversifiée et, enfin, différents projets de recherche en cours associent plusieurs équipes de linguistique d'USPC constituant à ce titre un facteur de cohésion notable. L'ED SDL sera partie prenante du projet d'École Universitaire de Recherche (EUR), *i.e.* École Universitaire de Recherche en Linguistique de Paris, qui travaillera en synergie avec le LabEx EFL pour mettre en place une *Graduate School* de haut niveau, à visibilité internationale. Les avancées permises par le LabEx EFL sont répertoriées dans le dossier fourni et tracent la politique scientifique que suivra l'ED SDL.

La restructuration en une seule ED SDL permettrait par ailleurs une mutualisation des moyens et des efforts apportant aux sciences du langage une forte visibilité nationale et internationale puisque l'ED SDL deviendrait la grande et unique école doctorale mono-disciplinaire française. Ce statut particulier devrait lui donner une capacité d'attraction des meilleurs étudiants qu'ils soient français ou étrangers. Cette restructuration devrait par ailleurs contribuer à renforcer encore les résultats des ED impliquées.

Les trois ED ont d'ores et déjà entamé des discussions sur la future organisation de l'ED SDL en matière de fonctionnement, d'encadrement-formation et de suivi des doctorants que cette nouvelle ED pourrait accueillir. Le partage d'expériences et de bonnes pratiques pour ces trois volets constitue leur cahier des charges pour la réussite du projet. Si celui-ci était accrédité par les tutelles, le comité d'évaluation Hcéres recommande vivement une autoévaluation à deux ans, selon un processus formalisé par les établissements parties prenantes au projet. Cette échéance permettrait les ajustements nécessaires à la pérennisation des actions de l'école doctorale.

## APPRÉCIATION GLOBALE

### ED 132 *Sciences du Langage*

Cette ED s'appuie sur des UR prestigieuses à fort rayonnement national et international. Elle a fait un certain nombre d'efforts lors du présent contrat pour se mettre en conformité avec l'arrêté du 25 mai 2016 (en mettant notamment en place des comités de suivi individuel). Son taux d'encadrement et la durée moyenne des thèses sont très satisfaisants. Sur le plan de la formation, l'ED délègue sa mission aux UR de son périmètre et au CFDip ; elle ne possède donc pas une politique de formation qui lui est propre. L'appui logistique nécessaire à l'accomplissement des missions de l'ED est faible puisque seul un demi-poste de gestionnaire lui est affecté.

L'ED se trouve actuellement prise dans un contexte institutionnel compliqué, lié aux questions de la fusion des universités Paris Diderot et Paris Descartes et du renouvellement de l'IdDEX. Par ailleurs, ce projet de fusion est assorti d'un projet de création d'une nouvelle ED *Sciences du Langage*.

### ED 268 *Langage et langues : Description, Théorisation, Transmission*

Outre un adossement scientifique d'excellente qualité, cette ED présente, sur les trois volets évalués (fonctionnement et adossement scientifique, encadrement et formation, suivi du parcours professionnel des docteurs) un très bon dossier aussi complet que détaillé, ce qui témoigne d'une remarquable culture de l'autoévaluation lui permettant d'ajuster régulièrement sa politique et ses missions. Malgré un contexte institutionnel instable, elle interagit en bonne intelligence avec ses différents partenaires institutionnels (notamment le Collège des Écoles Doctorales de l'USPC, le collège doctoral de l'Université Sorbonne Nouvelle, le CFDip, les UR de son périmètre ainsi qu'avec d'autres partenaires issus de ComUE différentes). Ses très bons résultats d'insertion professionnelle en sont le reflet.

## ED 180 *Sciences Humaines et Sociales : Cultures Individus et Sociétés*

Le rapport présenté par cette ED constitue une autoévaluation de très bonne qualité sur les trois volets évalués. L'école s'appuie sur des UR à haut rayonnement scientifique et sur un tissu institutionnel riche et varié (l'IFD de Paris Descartes, le Collège des Écoles Doctorales de l'USPC, et le CFDiP) qui lui permet de renouveler ses actions, de réfléchir sur ses missions et d'acquérir de bonnes pratiques. Les aménagements, notamment en matière de règlement intérieur et de suivi d'insertion, pourront être réalisés dans le cadre du nouveau projet de fusion.

### ● **Points forts**

#### *ED 132 Sciences du Langage*

- Qualité adossement scientifique.
- Nombreux partenariats nationaux et internationaux dans le secteur académique.
- Rayonnement international.

#### *ED 268 Langage et langues : Description, Théorisation, Transmission*

- Adossement et cohérence scientifique.
- Gouvernance dynamique et conforme à l'arrêté de 2016.
- Bonne articulation master-doctorat.
- Suivi de l'encadrement et du déroulement des thèses satisfaisant.
- Politique de formation avec 150 h suivies et obligatoires.
- Bonne politique internationale.
- Très bon taux d'insertion professionnelle notamment en milieu académique.
- Culture de l'autoévaluation.

#### *ED 180 Sciences Humaines et Sociales : Cultures Individus et Sociétés*

- Bonne gouvernance générale.
- Clarification des différentes procédures.
- Ouverture à l'international bien développée.

### ● **Points faibles**

#### *ED 132 Sciences du Langage*

- Absence de politique de formation propre.
- Défaut de communication (notamment d'un site web plus complet qui présente les missions et les actions de l'ED).
- Problèmes de suivi des indicateurs d'encadrement, de formation et d'insertion professionnelle.
- Le taux et le suivi des abandons ne semblent pas être pris en charge par l'ED.
- Absence d'un poste à temps plein de gestionnaire stable depuis janvier 2015.

#### *ED 268 Langage et langues : Description, Théorisation, Transmission*

- Moyens financiers insuffisants (budget annuel et nombre de contrats doctoraux) insuffisants au regard de la taille de l'ED qui est l'une des plus grandes ED (en termes d'effectifs de doctorants) et la plus grande (en termes de nombre d'équipes de recherche, de diplômés et d'HDR) parmi les cinq ED de la Sorbonne Nouvelle.

### ED 180 *Sciences Humaines et Sociales : Cultures Individus et Sociétés*

- Absence de règlement intérieur.
- Absence de principes de sélection des doctorants propres par l'ED (la sélection des doctorants repose sur l'usage en vigueur dans les disciplines représentées à l'ED).
- La diffusion et la valorisation des données d'insertion au travers d'actions de communications sont à approfondir.

## RECOMMANDATIONS

Le comité Hcéres propose les pistes de réflexion suivantes :

### A L'ATTENTION DE LA FUTURE ÉCOLE DOCTORALE :

La fusion de l'ED Sciences du Langage (n° 132) avec l'ED Langage et langues : Description, Théorisation, Transmission (n° 268) et une partie de l'ED Sciences Humaines et Sociales : Cultures Individus et Sociétés

(n° 180) devrait permettre la mise en conformité complète de la nouvelle ED SDL avec l'arrêté du 25 mai 2016, la mise en place d'une politique de formation disciplinaire et interdisciplinaire mais également l'ouverture sur les débouchés professionnels autres qu'académiques (en articulant ses formations avec celles du CFDiP).

Une culture de l'autoévaluation généralisée permettrait par ailleurs d'apprécier quantitativement et qualitativement les actions de l'ED.

### A L'ATTENTION DE L'ÉTABLISSEMENT :

La création d'une nouvelle ED *Sciences du Langage* regroupant les ED parisiennes de ce domaine est d'une grande cohérence et pertinence scientifiques. La réussite de ce projet dépend de la stabilité et de l'entente institutionnelle des tutelles nécessaires à la mise en place cohérente et concertée des actions de l'ED. Des moyens humains (personnels BIATSS (Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et Santé)), financiers (budget adapté) et des locaux (bureaux pour la direction et le secrétariat, salles pour les doctorants si possible au sein d'un même lieu) spécifiquement alloués à cette nouvelle école sont indispensables à l'opérationnalisation du projet et à sa pérennité.

## OBSERVATIONS DES ÉTABLISSEMENTS

Le Président

**Référence**

USPC/FH/2018-129

Monsieur Jean-Marc Geib

Directeur du Département des Formations

HCERES

2, Rue Albert Einstein

75013 Paris

Paris, le 9 juillet 2018

**Objet :** Observations sur le rapport d'évaluation  
Ecole Doctorale 132 – Sciences du langage

Monsieur le directeur,

L'Ecole Doctorale Sciences du langage et sa tutelle remercient le HCERES pour le rapport d'évaluation réalisé et transmis le 5 juin 2018.

Le conseil de l'ED 132 trouve cependant regrettable que :

- Le rapport n'apprécie pas comme un point fort la forte synergie entre l'ED, les UFR et les UR. Grâce à cette synergie, les doctorants de l'ED 132 disposent d'un programme de formation scientifique solide dans des conditions intellectuelles et matérielles compétitives à l'échelle internationale ;
- Le rapport n'apprécie pas comme un point fort la priorité accordée à la mobilité internationale, qui permet aux doctorants de s'intégrer très tôt dans la communauté scientifique et de répondre aux exigences de leurs futures carrières professionnelles et académiques.

On rappelle que l'ED ne compte que 77 doctorants. Sacrifier leur mobilité internationale pour augmenter le nombre de formations en plus de celles dont ils disposent déjà n'est pas considéré par le conseil comme un bon investissement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

La Présidente de l'Université Paris Diderot



Christine Clerici

Le Président de Université Sorbonne Paris Cité



François Houllier

**Université  
Sorbonne Paris Cité**

Le Président

**Référence**

USPC/FH/2018-134

Monsieur Jean-Marc Geib

Directeur du Département des Formations

HCERES

2, Rue Albert Einstein

75013 Paris

Paris, le 9 juillet 2018

**Objet :** Observations sur le rapport d'évaluation

Ecole Doctorale 268 – Langage et langues : description, théorisation, transmission

Monsieur le directeur,

L'Ecole Doctorale Langage et langues : description, théorisation, transmission, et sa tutelle vous remercient pour le rapport d'évaluation réalisé, et transmis le 5 juin 2018. L'Etablissement et le conseil de l'école doctorale tiennent également à remercier très sincèrement les évaluateurs des comités de visite pour la qualité des échanges et pour leur analyse.

Après consultation des différents acteurs de la direction de notre école doctorale, nous vous informons que nous prenons bonne note des points relevés par le comité ainsi que des recommandations émises. Nous n'avons pas d'observations particulières à faire remonter.

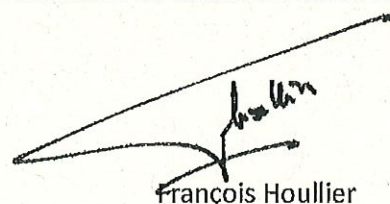
Vous remerciant à nouveau pour cette évaluation qui permettra à notre Ecole Doctorale de poursuivre sa réflexion en fonction des recommandations émises, nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Président de l'Université Sorbonne Nouvelle



Carle Bonafous-Murat

Le Président de Université Sorbonne Paris Cité



François Houllier

**Université  
Sorbonne Paris Cité**